

RÉPUBLIQUE MALGACHE
FAHAFAHANA - TANINDRAZANA - FANDROSOANA

MINISTÈRE DES FINANCES ET DU COMMERCE

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
ET DE LA RECHERCHE ÉCONOMIQUE

POPULATION DE MADAGASCAR

SITUATION AU 1^{er} JANVIER 1966

MOUVEMENT AU COURS DE L'ANNEE 1966

CENTRE FRANÇAIS SUR LA POPULATION
ET LE DÉVELOPPEMENT
15, rue de l'École-de-médecine
75270 PARIS CEDEX 06
Tél. (1) 46 33 99 41

LA POPULATION DE MADAGASCAR

1°) Organisation générale du recensement administratif

La population de Madagascar a fait jusqu'ici l'objet de dénombrements annuels de nature administrative.

Chaque année le Ministère de l'Intérieur effectue un recensement général de la population dont l'exécution est assurée par les Chefs de canton. Au niveau du village, les questionnaires sont remis aux ménages qui doivent les remplir. Une fois remplies, les fiches de recensement sont collectées par le chef de village qui les remet au chef de canton. Ce dernier transmet les fiches à la Sous-Préfecture où elles sont exploitées, mises sous formes de tableaux et commentées. Les documents ainsi obtenus constituent ce que l'on appelle la "monographie de la Sous-Préfecture". L'exploitation de toutes les monographies permet à l'Institut National de la Statistique et de la Recherche Economique d'obtenir chaque année les chiffres de population. Telle est l'origine des chiffres figurant dans ce chapitre.

2°) Critique et Valeur des chiffres

Le recensement administratif de la population de Madagascar est réalisé sans aucun recours aux techniques statistiques appropriées et hors du contrôle de l'INSRE. La valeur des chiffres appelle donc quelques remarques.

Les chiffres officiels sont en général surestimés, il suffit, pour s'en rendre compte, de constater que d'une année sur l'autre l'accroissement de la population ne correspond pas à des taux vraisemblables dans certaines provinces ce taux s'élève jusqu'à 4 %. Un tel taux est ~~irraisonnable~~ pour Madagascar car la grande Ile a une balance migratoire sensiblement en équilibre, par conséquent l'accroissement de la population est dû uniquement au mouvement naturel de la population (Naissances et décès). L'enquête par sondage en vue de déterminer le taux d'accroissement de la population de Madagascar entreprise par l'INSRE au cours de l'année 1966 situe ce taux aux alentours de 2,1 %. Les effectifs fournis par le recensement administratif sont probablement surestimés du fait des doubles comptes, c'est-à-dire qu'un individu est recensé plus d'une fois en raison de la grande mobilité de la population.

Cependant un examen de la répartition de la population selon le sexe donne un taux de masculinité convenable, 97,2 pour 100. Il est donc possible que le recensement administratif donne une assez bonne approximation de la répartition de la population selon certaines caractéristiques.

On en conclue donc que les chiffres officiels présentent une utilité considérable quant à la répartition géographique de la population et pour certains caractères démographiques. Cependant en ce qui concerne l'effectif global de la population, il serait plus prudent de ne considérer les chiffres officiels que comme un ordre de grandeur.

3°) Résultats

Madagascar compte au 1er Janvier 1966, 6.562.041 habitants sur une superficie totale de 587.041 km², soit 11 hb au km². Cette population n'est pas cependant uniformément répartie sur l'ensemble du territoire; l'Est est très peuplé tandis que l'Ouest est presque désertique. Une ligne imaginaire reliant Majunga à Vangaindrano partage Madagascar en deux zones de peuplement très distinctes. A l'Est de cette ligne on a une région très arrosée et fertile, la population est très dense surtout sur les hauts plateaux et le littoral Sud-Est. L'Ouest au contraire soumis à un climat tropical avec une longue saison sèche est presque désertique, les densités de population dépasse très rarement le 10 hb au km². Les provinces de Majunga et de Tuléar qui constituent l'ensemble de la zone Ouest ont pour densité respective 5,14 hb au Km² et 6,29 hb au km². La carte de densité et les tableaux 1 et 2 illustrent ces remarques.

Les étrangers installés à Madagascar semblent avoir fait un choix sur leur zone de peuplement.

Sur les 36.475 Comoriens installés à Madagascar, 31.800 vivent sur la Côte-Ouest, dans les provinces de Majunga et de Tuléar. Il en est de même pour les Indiens, 75 % d'entre eux se trouvent dans l'Ouest.

Les Chinois ont porté leur choix sur la Côte-Est où l'on rencontre plus de la moitié des immigrants de nationalité chinoise.

Enfin les Français qui tiennent une place importante dans l'administration générale et dans l'économie de la grande Ile se sont installés un peu partout. On remarque cependant une forte proportion de français installés dans la province de Tananarive et dans celle de Diégo-Suarez en raison de la présence de l'armée et de la marine française.

POPULATION DE MADAGASCAR AU 1.1.1966
REPARTITION PAR PROVINCE ET PAR NATIONALITE

Tableau 1
---2000---

NATIONALITES	P R O V I N C E S						ENSEMBLE
	Tanana- rive	Fianaran- tsoa	Tamatave	Majunga	Tuléar	Diégo- Suarez	
Malgaches ..	1.560.114	1.638.476	1.014.962	746.797	1.007.427	494.280	6.462.056
<u>Etrangers</u>							
Français	13.772	1.777	5.078	3.276	2.554	7.891	34.348
Comorien	2.705	150	855	15.832	957	15.976	36.475
Autres de l'-							
U.A.M.	296	1	23	96	59	76	551
Britanniques...	188	22	108	72	47	218	655
Grecs	383	14	2	79	20	70	568
Autres non							
Asiatiques....	454	133	34	206	335	170	1.332
Chinois	1.513	1.770	3.140	86	279	2.220	9.008
Indiens	1.401	807	1.366	5.031	4.633	2.586	15.824
Autres Asia- tiques	257	92	59	245	75	476	1.224
TOTAL "Etrangers"	20.969	4.766	10.665	24.923	8.979	29.683	99.985
ENSEMBLE de la Population ...	1.581.083	1.643.242	1.025.627	771.720	1.016.406	523.963	6.562.041

C H A P I T R E I I

E T A T - C I V I L
-----oOo-----

(A n n é e 1 9 6 6)

L'ETAT - CIVIL

Les chiffres relatifs aux naissances et décès résultent de la collecte et du dépouillement des fiches d'Etat-Civil, envoyées par toutes les mairies de Madagascar à l'INSRE.

Bien que le système administratif de l'Etat-Civil fonctionne d'une manière satisfaisante, les chiffres des naissances et des décès fournis par l'Etat Civil sont très nettement inférieurs à la réalité.

L'explication de ce phénomène peut sans doute être trouvée dans diverses causes parmi lesquelles nous citerons :

1) Par négligence et par ignorance totale des lois, une grosse partie de la population ne déclare pas ses naissances et décès.

2) Malgré son caractère obligatoire, une forte proportion de décès en bas âge ne sont pas déclarés à l'Etat Civil. A Madagascar en effet, les naissances doivent faire l'objet d'une déclaration auprès de l'officier d'Etat Civil, dans les 12 jours qui suivent l'accouchement. Ce délai trop long, justifié par l'éloignement de certains villages des centres d'Etat Civil, présente un grand inconvénient à l'établissement des statistiques car d'une part les enfants décédés avant l'expiration du délai sont enterrés sans aucune formalité administrative, en outre certains événements de l'année en cours ne seront déclarés à l'état civil que l'année suivante en raison des manques de voie de communication et parfois par une simple négligence.

3) Enfin signalons le cas des maires ruraux qui n'envoient pas les fiches de naissances et décès à l'INSRE. Ce dernier facteur est une source d'erreur dans les statistiques d'Etat Civil. En 1965 plus de 200 communes rurales n'ont pas fait parvenir leurs documents. Il en résulte que les chiffres obtenus ne représentent qu'une partie des naissances et décès survenus à Madagascar.

Cette année, à cause des lettres de rappel de l'INSRE auprès des maires ruraux et surtout grâce aux concours très efficaces du Ministère de l'Intérieur, près des 90% des mairies ont fait parvenir les documents nécessaires à l'Institut National de la Statistique. Toutefois, il reste toujours un certain nombre de mairies qui sont récalcitrantes à cet appel au progrès.

Les fortes augmentations constatées parmi les naissances et décès de cette année sont donc causées essentiellement par l'accroissement du nombre des mairies qui ont bien voulu collaborer avec l'INSRE pour l'amélioration des Statistiques d'Etat Civil. Les chiffres de cette année sont nettement meilleurs que les années antérieures, cependant ils sont encore loin de la réalité. Si cette amélioration d'enregistrement et d'envoi des fiches d'Etat Civil à l'INSRE se maintient, d'ici cinq ans Madagascar peut établir son plan quinquennal d'une manière précise sans effectuer d'enquêtes trop coûteuses, notamment en ce qui concerne la population et son accroissement.

B) Naissances

Tableau 7: Répartition des Naissances par province et par mois

Par rapport à l'année précédente, en 1966 les naissances ont nettement augmenté, l'effectif global des nouveaux-nés est passé de 211.882 en 1965 à 223.009 en 1966. Il serait complètement faux d'interpréter cette augmentation comme étant une amélioration de l'infrastructure sanitaire ou nouveau comportement des couples à l'égard de la natalité. L'accroissement observé parmi les naissances est dû uniquement à une augmentation du nombre des mairies de Madagascar qui ont bien voulu envoyer les fiches statistiques de naissance à l'Institut National de la Statistique et de la Recherche Economique.

Actuellement on assiste à une amélioration des statistiques d'Etat Civil. Dans la province de Tananarive on peut affirmer que les naissances sont pratiquement déclarées dans leur totalité, cependant il subsiste toujours le problème de l'envoi des documents au Service Statistique. Dans les autres provinces notamment dans celle de Tuléar, les chiffres relatifs aux naissances sont nettement sous-estimés.

Le rythme saisonnier des naissances est semblable d'une année sur l'autre et d'une province à une autre : maximum en juillet, Août et minimum en Novembre, Décembre, Janvier et Février (graphique 2).

Tableau 8

Répartition des Naissances par province et par mois

MADAGASCARAnnée : 1966

PROVINCES	JANV.	FEVR.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOVEM.	DECEM.	TOTAL
TANANARIVE...	5706	4568	4994	5675	6105	5948	6237	5680	5488	5357	5173	5615	66546
FIANARANTSOA.	3878	3483	3727	4074	4461	4312	4827	4651	4187	3961	3867	4048	49476
TAMATAVE.....	2829	2466	2916	2807	3044	3132	3408	3459	3112	3117	2806	3037	36133
MAJUNGA.....	1472	1340	2006	2146	2098	2046	2326	2624	2342	2325	2040	2037	24802
T U L E A R..	2122	1947	2347	2410	2436	2384	2366	2750	2359	2169	2018	2019	27327
DIEGO-SUAREZ.	1486	1301	1488	1486	1631	1622	1819	1754	1639	1584	1461	1454	18725
T O T A L ...	17493	15105	17478	18598	19775	19444	20983	20918	19127	18513	17365	18210	223009

Tableau:8 Répartition des Naissances
par Province et par sexe

entre nés vivants et morts-nés
et entre nés dans et hors formations sanitaires

Cette année on constate que la proportion des femmes qui ont accouché dans des établissements hospitaliers a encore augmenté. Elle atteint 72% en 1966. Dans la province de Tananarive elle est passée à 74,4% contre 72,5% en 1965, dans la province de Tamatave elle est de 76,5%. Signalons toutefois qu'une grosse partie des accouchements qui ont lieu à domicile ou hors des formations sanitaires ne sont pas déclarés à l'Etat Civil.

Il naît toujours plus de garçons que de filles. Dans l'ensemble de l'île l'on compte 105 garçons pour 100 filles dans les naissances enregistrées. 56% des morts-nés sont de sexe masculin, ce qui va de pair avec la surmortalité masculine constatée dès la naissance.

Tableau : 9 Répartition des naissances par sexe
selon l'âge de la mère
entre nés-vivants et morts-nés
et entre nés dans et hors formations sanitaires

Les répartitions suivantes qui sont fonctions des naissances avec l'âge de la mère sont fortement influencées par la composition de la population féminine suivant l'âge et l'état matrimonial. Il serait très intéressant de connaître le taux de fécondité générale, taux obtenu en rapportant le nombre total des naissances à l'effectif total des femmes de 15 à 49 ans; comme ce taux est influencé par la structure par âge de cette population féminine, on calcule également des taux de fécondité par âge. Cependant, actuellement l'INSRE dispose de trop peu d'éléments pour pouvoir faire une analyse aussi détaillée de la natalité. L'analyse de la fécondité et de son évolution nécessite des moyens d'investigation plus perfectionnés, faisant intervenir la durée du mariage et le nombre d'enfants déjà nés, qui résument l'histoire du passé.

Les accouchements à domicile ou dans des formations sanitaires varient beaucoup suivant l'âge de la mère, la proportion de femmes accouchant à domicile augmente avec l'âge de la mère.

Tableau : 10

Répartition des Naissances par sexe selon l'âge de la mère
entre nés vivants et morts nés

MADAGASCAR

et entre nés dans et hors formations sanitaires

ANNEE : 1966.

A G E de la M E R E	Nés dans Formations sanitaires						Nés hors formations sanitaires					
	Nés-vivants			Morts-nés			Nés-vivants			Morts-nés		
	SM	SF	TOTAL	SM	SF	TOTAL	SM	SF	TOTAL	SM	SF	TOTAL
Moins de 20 ans ..	165	157	322	9	5	14	125	131	256	1	-	1
20 à 24 ans	1526	1457	2983	82	44	126	831	813	1644	5	4	9
25 à 29 ans	5727	5268	10995	203	181	384	2491	2428	4919	18	16	34
30 à 34 ans	10877	10389	21266	349	228	577	4446	4239	8685	26	24	50
35 à 39 ans	17772	17137	34909	417	321	738	7275	6907	14182	37	35	72
40 à 44 ans	19258	18601	37859	407	289	696	8491	7891	15382	35	19	54
45 à 49 ans	19622	18522	38144	409	368	777	7436	6831	14267	32	22	54
50 et plus	4390	4217	8607	122	109	231	1153	1078	2231	9	5	14
Non déclarés.....	456	377	833	65	55	120	301	241	542	17	15	32
T O T A L ...	79793	76125	155918	2063	1600	3663	32549	30559	63108	180	140	320

AGE de la MERE	E N S E M B L E					
	Nés-vivants			Morts-nés		
	SM	SF	TOTAL	SM	SF	TOTAL
Moins de 20 ans	290	288	578	10	5	15
20 à 24 ans	2357	2270	4627	87	48	135
25 à 29 ans	8218	7696	15914	221	197	418
30 à 34 ans	15323	14628	29951	375	252	627
35 à 39 ans	25047	24044	49091	454	356	810
40 à 44 ans	27749	26492	54241	442	308	750
45 à 49 ans	27058	25353	52411	441	390	831
50 et plus	5543	5295	10838	131	114	245
Non Déclarés	757	618	1375	82	70	152
T O T A L	112342	106684	219026	2243	1740	3983

C) D E C E S

Tableau : 11 Répartition des Décès par mois
et par province

Comme les naissances, cette année les décès ont considérablement augmenté. Le nombre total des décédés est passé de 67.280 en 1965 à 84.264 en 1966. Comme il a été mentionné pour les naissances, il faut considérer cette forte augmentation des décès comme étant le résultat d'un meilleur enregistrement et surtout par l'accroissement des mairies qui ont bien voulu envoyer les fiches de décès à l'INSRE.

Cette augmentation de la mortalité s'est produite d'une manière uniforme dans l'ensemble de l'île. L'augmentation la plus spectaculaire s'est produite dans la province de Fianarantsoa où le nombre total de décédés est passé de 16.929 en 1965 à 22.351 en 1966. Signalons toutefois, qu'en dehors de l'amélioration de déclaration des décès, il a sévi à Madagascar une épidémie de rougeole au cours de l'année 1966. Cette épidémie fut particulièrement violente et meurtrière au début de l'année jusqu'au mois de mars, s'est un peu apaisée ensuite puis ce fut aux mois de Mai, juin et juillet que l'épidémie atteint son maximum et causa dans la population des enfants de 0 à 4 ans un terrible ravage. L'épidémie de rougeole explique donc le nombre anormalement élevé de décès vers le milieu de l'année 1966,

Tableau : 11
Répartition des DECES par mois et par province

M A D A G A S C A R

A N N E E : 1 9 6 6

P R O V I N C E S	N O M B R E D E D E C E S P E N D A N T L E M O I S D E :												
	JANV.	FEVR.	MARS	AVR.	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	TOTAL
TANANARIVE	1810	1464	1478	1233	2144	1882	1609	1551	1439	1432	1511	1612	19165
FIANARANTSOA	1720	1467	1690	1565	1877	2459	2762	2215	1579	1728	1645	1644	22351
TAMATAVE	1622	1319	1335	1122	1344	1909	1881	1327	1020	1102	1108	1119	16208
M A J U N G A	1017	766	764	682	627	869	1129	945	840	764	808	818	10029
T U L E A R	883	924	975	869	940	1243	1265	933	725	747	672	699	10875
DIEGO - SUAREZ	498	500	513	386	379	416	737	572	436	374	410	415	5636
E N S E M B L E	7550	6440	6755	5857	7311	18778	19383	17543	16039	16147	16154	16307	184264

Tableau : 12 Répartition des décédés selon l'âge et le sexe

Le tableau suivant donnant la répartition des décédés selon l'âge montre l'ampleur de l'épidémie de rougeole. 45% des décédés ont moins de 15 ans. Les enfants âgés de 1 à 4 ans morts en 1966 constituent un très fort pourcentage par rapport à l'ensemble car dans ce groupe d'âge les enfants sont très réceptifs à la rougeole.

La rougeole est en effet une maladie spécifiquement infantile, elle n'atteint pas les enfants en bas âge de moins de trois mois de vie, car ils sont immunisés naturellement contre cette maladie et elle se rencontre très rarement chez les adultes. Il en résulte qu'une grande partie des enfants de moins d'un an décédés en 1966 ne sont pas morts à la suite d'une rougeole car 42% des décédés âgés de moins d'un an ont un âge inférieur à 3 mois -

Tableau 12

REPARTITION des Décédés selon l'âge et le sexe

MADAGASCAR

Année : 1966

GROUPES d'AGE	SEXE MASCULIN	SEXE FEMININ	ENSEMBLE
Moins de 1 an	8.836	7.561	16.397
1 à 4 ans	8.361	7.808	16.169
5 à 9 ans	1.947	1.722	3.669
10 à 14 ans	922	825	1.747
15 à 19 ans	908	999	1.907
20 à 24 ans	786	1.036	1.822
25 à 29 ans	902	1.405	2.307
30 à 34 ans	968	1.290	2.258
35 à 39 ans	1.291	1.464	2.755
40 à 44 ans	1.316	1.313	2.629
45 à 49 ans	1.771	1.506	3.277
50 à 54 ans	1.914	1.649	3.563
55 à 59 ans	2.177	1.620	3.797
60 à 64 ans	2.174	1.865	4.039
65 à 69 ans	2.471	1.849	4.320
70 à 74 ans	1.742	1.633	3.375
75 à 79 ans	1.691	1.364	3.055
80 à 84 ans	1.238	1.328	2.566
85 à 89 ans	743	728	1.471
90 ans et plus	1.038	1.451	2.489
Non connus	352	300	652
T O T A L	43.544	40.716	84.260

Tableau 13 : Répartition des décédés de moins d'un an suivant le nombre de jours vécus et le mois de décès

Le tableau suivant donne, pour chaque mois et pour l'ensemble de l'année, la répartition des décès de moins d'un an selon le nombre de jours vécus. Ce tableau permet de procéder à l'analyse biométrique de la mortalité infantile", par la méthode de J. BOURGEOIS - PICHAT. La courbe des décès cumulés portés en fonction du cube du logarithme du nombre de jours vécus (plus un) peut être ajustée par deux droites, la rupture se faisant vers le 7^e mois (graphique 3). Nous retrouvons ici un phénomène qui avait déjà été remarqué en 1965, et qui peut être expliqué par le sevrage des enfants à cette date (1). Le pourcentage de décès " endogènes " parmi les décès de moins d'un an est de 12% , les 88 % restant représentant les décès exogènes.

La proportion de décès endogène est un peu faible et peut être sous-estimée par la non déclaration à l'Etat - Civil des enfants décédés pendant les premières semaines de la vie.

(1) Voir la brochure " Etat - Civil Année 1965 " (INSRE).

Tableau 13 - DECES DECLARES A L'ETAT - CIVIL

Répartition des décédés de moins d'un an
suivant le nombre de jours vécus et le mois de décès

M A D A G A S C A R

Année : 1966

N o m b r e d e Jours vécus	Nombre de décédés pendant le mois de :												T O T A U X		
	JANV	FEVR	MARS	AVR.	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT.	NOV.	DEC.	En-semble	MASC	FEM.
Moins d'un jour ...	24	10	21	23	20	24	19	25	23	19	11	17	236	137	99
1 Jour	29	18	12	22	27	23	27	19	16	14	18	21	246	145	101
2 Jours	15	16	14	19	26	21	15	15	11	11	19	18	200	120	80
3 Jours	9	10	11	13	11	14	14	10	15	15	14	9	145	85	60
4 Jours	6	11	14	9	13	8	8	10	14	6	6	8	113	59	54
5 Jours	11	10	12	10	14	9	9	6	14	12	12	15	134	74	60
6 Jours	15	18	14	9	20	19	14	7	8	7	14	17	162	85	77
7 à 14 Jours (2èS)	79	67	67	63	86	67	64	61	60	53	56	58	771	444	327
15 à 21 Jours (3èS)	39	24	32	45	43	53	53	50	32	42	29	19	461	263	198
22 à 28 Jours (4èS)	26	18	34	25	34	39	29	41	27	30	19	24	346	198	148
29 à 61 Jours (2è M)	109	101	94	95	104	115	141	119	106	108	91	80	1263	717	546
62 à 91 Jours (3è M)	65	56	57	56	60	82	72	49	43	65	52	47	704	401	303
92 à 121 J. (4è M)	52	42	43	45	58	68	44	57	52	53	61	52	623	326	297
122 à 151 J. (5è M)	74	49	47	43	40	39	48	38	40	52	57	50	577	326	251
152 à 181 J. (6è M)	69	51	43	51	41	56	43	59	50	49	59	64	650	333	312
182 A 211 J. (7è M)	83	62	61	60	55	54	43	41	38	52	63	69	681	351	330
212 A 241 J. (8è M)	96	91	81	55	59	48	38	53	50	61	60	63	755	429	326
242 A 271 J. (9è M)	95	108	74	60	70	63	37	31	58	59	73	82	810	435	375
272 A 301 J. (10è M)	104	82	97	67	71	60	53	55	44	54	68	77	832	434	398
302 A 331 J. (11è M)	94	75	68	86	63	69	53	43	37	42	74	78	782	400	382
332 A 1 AN. (12è M)	99	91	69	70	85	81	67	66	54	46	57	121	906	477	429
NON DETERMINE	469	445	442	392	432	430	482	439	343	336	372	418	5000	2592	2408
T O T A L.....	1662	1455	1407	1318	1432	1442	1378	1294	1135	1182	1285	1407	16397	8836	7561

- 33 -